

Résumé du rapport

L'industrie du tabac, à l'origine de plus de 8 millions de décès par an dans le monde, n'a jamais été tenue pour responsable des maladies et décès qu'elle a causés, ni de l'impact catastrophique qu'elle a eu sur les gouvernements et la société.

L'industrie exploite également la pandémie de COVID-19 pour fournir des ressources aux pays qui en ont grandement besoin, se positionnant comme "une partie de la solution" - une tactique classique de l'industrie utilisée pour se rapprocher des gouvernements afin d'interférer, de faire dérailler et de saper les politiques visant à réduire la consommation de tabac.

Les gouvernements ont désigné l'ingérence de l'industrie du tabac comme l'obstacle le plus sérieux aux mesures de lutte antitabac qu'ils mettent en œuvre dans le cadre de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac (CCLAT).

Cet Indice mondial d'interférence de l'industrie du tabac (Index) est le deuxième rapport de la série, il présente l'état de la mise en œuvre de l'article 5.3 de la CCLAT de l'OMS et fait le point sur les efforts des gouvernements.

Ce deuxième indice, basé sur des informations publiquement disponibles, couvre 57 pays d'Afrique, de la région de la Méditerranée orientale, d'Amérique latine et du Nord, d'Europe, d'Asie du Sud et du Sud-Est et de la région du Pacifique occidental. Les pays sont classés (graphique 1) en fonction des scores totaux fournis par les groupes de la société civile, qui ont préparé leurs indices nationaux respectifs.

Plus le score est faible, plus le niveau global d'interférence est faible, ce qui est de bon augure pour le pays.

Aucun pays n'a été épargné par l'ingérence de l'industrie du tabac, cependant, les mesures prises par les gouvernements pour y remédier ont fait la différence.



Au moment même où de plus en plus de pays instaurent une lutte antitabac généralisée, l'industrie s'efforce de saper les efforts des gouvernements afin d'attirer de nouveaux consommateurs et de promouvoir de nouveaux produits. Elle est même allée jusqu'à tenter de tirer profit de la pandémie de COVID-19, à une époque où les pays ont désespérément besoin de ressources. Toutefois, l'Indice contribue à faire la lumière sur ces efforts et fournit aux gouvernements une piste pour combattre l'industrie du tabac.



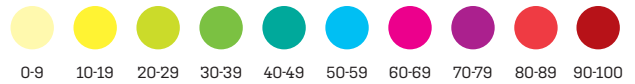
Kelly Henning

Directeur des programmes de santé
publique chez Bloomberg Philanthropies

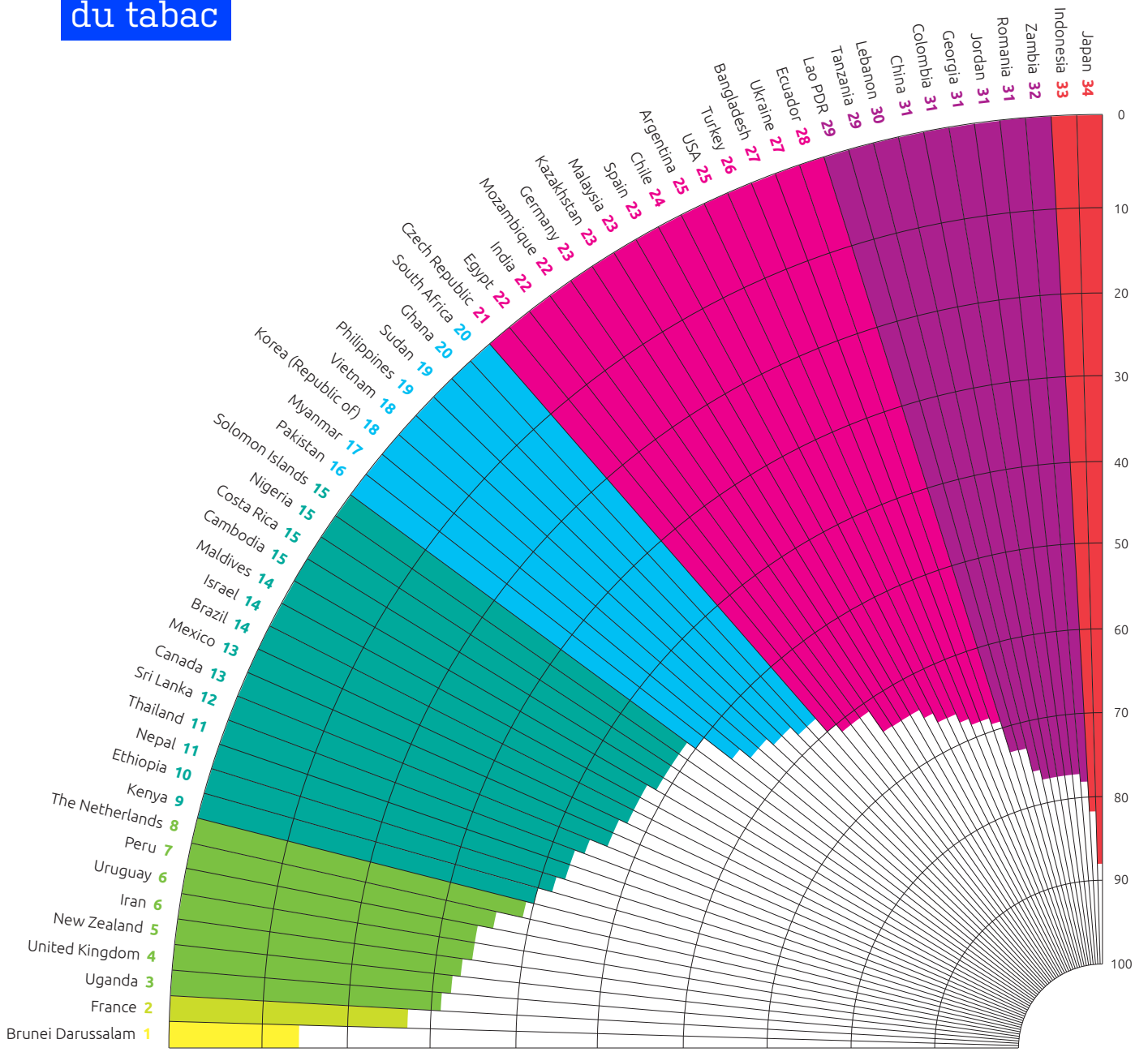
Constations principales

- **L'industrie du tabac a intensifié ses activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pendant la pandémie COVID-19 :** Le Royaume-Uni, l'Iran, le Kenya, le Brésil et l'Uruguay ont bien résisté à l'ingérence de l'industrie en adoptant les mesures préventives prévues dans les lignes directrices de l'article 5.3 pour faciliter la transparence et éviter les conflits d'intérêts. Ces pays n'ont pas collaboré avec l'industrie du tabac ni approuvé ses activités.
- **L'industrie du tabac a tenté d'orienter l'élaboration des politiques :** Elle a cherché à saper le rôle de chef de file du ministère de la santé dans la lutte contre le tabagisme en transférant la prise de décision au secteur autre que celui de la santé afin d'obtenir des résultats favorables à l'industrie. Dans plusieurs pays, des mesures strictes de lutte antitabac ont été rejetées ou édulcorées lorsque l'industrie avait une place à la table des décideurs ou exerçait une influence par l'intermédiaire de représentants d'autres secteurs que celui de la santé pour retarder la lutte antitabac ou s'y opposer.
- **L'industrie du tabac a intensifié son lobbying :** Alors que les pays prenaient des mesures pour lutter contre l'ingérence de l'industrie du tabac, celle-ci a également intensifié son lobbying auprès des gouvernements. Entre 2018 et 2019, 11 pays ont enregistré une amélioration, tandis que 15 pays ont vu leur score se détériorer, ce qui signifie qu'il y a eu davantage de cas d'ingérence.
- **L'industrie a fait pression pour que les produits alternatifs du tabac soient acceptés et promus :** Philip Morris International (PMI) a fait un lobbying agressif pour la promotion et la vente de son produit de tabac chauffé (HTP), IQOS, dans au moins 12 pays, ce qui a conduit le gouvernement: 1) à annuler une précédente interdiction des HTP ; 2) à autoriser la vente de HTP après que PMI ait menacé de retirer ses activités ; 3) à accorder un niveau de taxation plus faible pour les HTP par rapport aux cigarettes ; 4) à signer un protocole d'accord avec PMI pour mener des recherches sur les HTP ; et 5) à permettre à l'industrie du tabac de siéger dans l'organisme de normalisation chargé de statuer sur les HTP.
- **Des interactions inutiles avec l'industrie ont compromis le rôle du gouvernement en tant que régulateur :** Les interactions inutiles entre les hauts fonctionnaires du gouvernement et les compagnies de tabac ont conduit ces fonctionnaires à décerner des récompenses insignifiantes aux compagnies de tabac pour leurs "bonnes actions", les cautionnant ainsi aux yeux du public. Les partenariats avec l'industrie du tabac ont été facilités au cours de ces interactions. Dans au moins six pays, l'industrie du tabac s'est engagée avec le bureau du Premier Ministre, ce qui a permis d'établir une relation positive avec les autorités dirigeantes et a servi à cautionner l'industrie du tabac auprès du public.
- **Le manque de transparence reste un problème :** un manque de transparence a persisté pour faciliter les accords avec l'industrie du tabac. En 2019, sept pays ont conclu des protocoles d'accord avec l'industrie du tabac. Ces accords, rendus publics uniquement lors des cérémonies de signature, portaient sur la lutte contre le commerce illicite du tabac. En revanche, les pays qui ont mis en place des procédures ont demandé aux fonctionnaires de rendre compte de toutes les réunions avec l'industrie du tabac.
- **De nombreux pays ont continué à accorder des avantages à l'industrie du tabac :** Les incitations accordées à l'industrie du tabac comprenaient des plafonds et des exonérations fiscales, y compris la vente de cigarettes hors taxes. Ces incitations n'ont pas été chiffrées afin de déterminer les pertes pour les gouvernements.
- **La plupart des gouvernements n'ont pas réussi à résoudre les situations de conflit d'intérêts :** La plupart ont omis d'instaurer une période de délai entre le moment où les fonctionnaires prennent leur retraite et celui où ils peuvent rejoindre ou conseiller l'industrie du tabac. Dans quatre pays, les entités publiques liées au tabac ne sont pas traitées de la même manière que les sociétés privées de tabac, et il y avait une porte tournante entre les fonctionnaires et les dirigeants de l'industrie passant d'un secteur à l'autre.
- **Les pays persistent à considérer l'industrie du tabac comme un secteur économiquement crucial :** l'Indonésie, le Japon, le Kazakhstan, le Mozambique, la Roumanie, la Tanzanie et la Zambie ont exposé leurs politiques de lutte contre le tabac à un risque de compromission et de défaillance. Ces pays ont négligé d'utiliser les outils à leur disposition, comme le prévoit l'article 5.3 des lignes directrices, pour protéger leurs efforts de lutte contre le tabagisme et ont été exposés à des niveaux élevés d'interférence de l'industrie.

Plus le score est bas,
meilleur est le classement



Graphique 1 : Interférence globale de l'industrie du tabac



Rank

Score

Recommandations

Les gouvernements peuvent mettre fin à l'ingérence de l'industrie du tabac. Plus vite les gouvernements agiront pour mettre en œuvre les recommandations des lignes directrices de l'article 5.3, mieux ils seront protégés pour faire avancer leurs politiques de lutte antitabac. Ils doivent prendre les mesures suivantes :

1. Protéger les politiques de lutte antitabac en adoptant une approche pangouvernementale :

Les organismes non liés à la santé doivent également rejeter l'ingérence de l'industrie du tabac. Mettre les organismes non sanitaires au courant du contenu des recommandations de l'article 5.3 afin d'empêcher l'industrie de saper et de retarder les mesures de lutte antitabac.

2. Limiter les interactions avec l'industrie du tabac à ce qui est strictement nécessaire :

Il est essentiel de mettre fin aux interactions inutiles pour éviter l'ingérence de l'industrie. Les gouvernements devraient limiter les interactions au contrôle et à la réglementation de l'industrie.

3. Assurer la transparence des interactions avec l'industrie du tabac :

Une plus grande transparence dans les relations avec l'industrie du tabac réduira les cas d'interférence. Toutes les interactions avec l'industrie du tabac doivent être enregistrées et mises à la disposition du public.

4. Protéger les responsables gouvernementaux de l'influence de l'industrie du tabac :

Les fonctionnaires doivent être libres d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de lutte contre le tabagisme sans que l'industrie n'exerce d'influence ou d'ingérence. L'adoption d'un code

de conduite ou d'un guide, qui les protège de l'interférence de l'industrie, protégera la lutte antitabac ; toutefois, pour être efficace, ce code doit s'appliquer à tous les fonctionnaires et élus.

5. Rejeter les accords non contraignants avec l'industrie du tabac :

Les partenariats et la collaboration avec l'industrie du tabac compromettent le gouvernement et ne sont pas adaptés à la réalisation des objectifs de la politique de lutte antitabac, car les intérêts de l'industrie sont en conflit avec les objectifs de santé publique.

6. Dénormer les activités dites de responsabilité sociale de l'industrie du tabac :

Les gouvernements sont appelés à dénormaliser ces activités de RSE, celles-ci étant une forme de parrainage que l'industrie utilise pour minimiser les dommages qu'elle cause à la société et influencer les décideurs politiques.

7. Cesser de donner des avantages à l'industrie du tabac :

L'industrie du tabac ne doit pas bénéficier de mesures d'incitation, d'exemptions ou d'allègements fiscaux pour mener ses activités nuisibles. Supprimer le statut de franchise de droits du tabac dans les boutiques hors taxes.

8. Exiger des informations de l'industrie du tabac :

L'industrie du tabac doit être tenue de divulguer ses dépenses de marketing, de lobbying et d'activités philanthropiques.

9. Traiter les entreprises publiques de la même manière que les autres sociétés de tabac :

Les entreprises publiques du secteur du tabac ne doivent pas bénéficier de privilèges gouvernementaux ni être autorisées à influencer la politique de lutte contre le tabagisme.

Le Global Center for Good Governance in Tobacco Control (GGTC), un partenaire STOP, a utilisé des rapports de la société civile sur l'influence de l'industrie du tabac dans 57 pays couvrant environ 80% de la population mondiale. L'indice mondial d'interférence de l'industrie du tabac est une enquête visant à déterminer comment les gouvernements protègent leurs politiques de santé publique contre les intérêts commerciaux et les intérêts particuliers de l'industrie du tabac, comme l'exige la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT). Lisez le rapport complet à l'adresse suivante : www.exposetobacco.org. Des rapports détaillés par pays ainsi que d'autres outils sont disponibles à l'adresse www.globaltobaccoindex.org.

Indice mondial d'interférence de l'industrie du tabac, Mary Assunta, Centre mondial pour la bonne gouvernance dans la lutte antitabac (GGTC), 2020